

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TARASCON - 1305 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 09/07/2024 - 3411 - 2003 B 00163 - 439 987 405 - EHTP

**EHTP**

**Société par actions simplifiée au capital de 2 900 000 euros**

**Siège social : Parc d'Activités de Laurade, 13103 ST ETIENNE DU GRES  
439 987 405 RCS TARASCON**

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023**

**CERTIFIES CONFORMES**

**Le Président**

**Stéphane PEREZ-MORILLAS**



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	46 278	46 278		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur titres incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	317 603		317 603	274 733
Constructions	190 064	178 140	11 924	15 254
Installations techniques, matériel, outillage	17 781 842	11 061 281	6 720 561	6 737 097
Autres immobilisations corporelles	8 812 954	4 407 223	4 405 731	1 327 891
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 641 100		1 641 100	1 641 100
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 260		5 260	5 260
Prêts				
Autres immobilisations financières	82 222		82 222	98 977
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>28 877 323</b>	<b>15 692 922</b>	<b>13 184 401</b>	<b>10 100 312</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	1 213 708		1 213 708	856 797
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 531		1 531	
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	47 897 127		47 897 127	46 077 662
Autres créances	51 634 498		51 634 498	54 144 839
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	3 147 516		3 147 516	5 926 267
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	26 703		26 703	32 430
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>103 921 084</b>		<b>103 921 084</b>	<b>107 037 993</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>132 798 406</b>	<b>15 692 922</b>	<b>117 105 484</b>	<b>117 138 305</b>



Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel ( dont versé : 2 900 000 )	2 900 000	2 900 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Primes de réévaluation ( dont équivalence : )		
Réserve légale	290 000	290 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Pny. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont autres œuvres originales artistes )		
Report à nouveau	5 973 000	11 959 580
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>5 079 870</b>	<b>4 013 420</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 095 474	2 779 623
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>17 338 343</b>	<b>21 942 623</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	3 298 000	3 638 500
Provisions pour charges	1 383 786	1 386 631
<b>PROVISIONS</b>	<b>4 681 786</b>	<b>5 025 131</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 933 919	3 813 831
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	17 368 123	14 584 822
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 165 846	1 790 932
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 703 435	39 985 248
Dettes fiscales et sociales	14 324 792	11 695 228
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	545 814	507 174
Autres dettes	10 043 426	17 793 315
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>95 085 355</b>	<b>90 170 551</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>117 105 484</b>	<b>117 138 305</b>



Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	173 281 290		173 281 290	146 837 893
Production vendue de services				
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>173 281 290</b>		<b>173 281 290</b>	<b>146 837 893</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 412 805	1 604 447
Autres produits			18 341 158	17 915 485
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>194 035 253</b>	<b>166 357 824</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			140	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			32 160 349	22 052 912
Variation des stocks (matières premières et approvisionnements)			-356 911	-320 568
Autres achats et charges externes			106 838 743	97 622 065
Impôts, taxes et versements assimilés			1 192 457	1 390 783
Salaires et traitements			26 213 879	23 222 855
Charges sociales			15 140 489	12 647 225
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			1 819 260	1 494 772
Sur immobilisations - dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant - dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			1 045 000	
Autres charges			1 457 211	85 304
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>185 510 617</b>	<b>158 195 349</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>8 524 636</b>	<b>8 162 476</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée			3 234 538	4 805 210
Perte supportée ou bénéfice transféré			5 210 157	7 982 717
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			613 440	232 240
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				19
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>613 440</b>	<b>232 259</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés			96 858	28 789
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>96 858</b>	<b>28 789</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>516 582</b>	<b>203 471</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>7 065 599</b>	<b>5 188 439</b>



Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	450 288	139 277
Produits exceptionnels sur opérations en capital		309 000
Rapports sur dépréciations et provisions, transferts de charges	472 689	476 784
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>922 977</b>	<b>925 061</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	82 087	1 856
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		141 360
Dotation exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	788 539	587 115
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>870 626</b>	<b>730 331</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>52 351</b>	<b>194 730</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	386 823	313 814
Impôts sur les bénéfices	1 651 257	1 055 935
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>198 806 209</b>	<b>172 320 354</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>193 726 339</b>	<b>168 306 934</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>5 079 870</b>	<b>4 013 420</b>



# Annexe



## **1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 continue d'affecter les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

## **2. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes au 31 décembre 2023 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L.123-12 à L.123-28), du règlement ANC n°2014-03 à jour à l'arrêté des comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **2.1.Immobilisations incorporelles**

#### **Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles sont composées notamment de logiciels amortis sur une durée de 1 an.

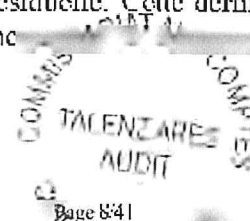
### **2.2.Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus ou à leur coût de production.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien :

- Constructions	15 à 35 ans
- Agencements - aménagements	2 à 10 ans
- Matériel TP	1 à 8 ans
- Matériel de transport	2 à 8 ans
- Outillage	2 à 8 ans
- Matériel de bureau	1 à 10 ans

Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable. Le choix de comptabiliser les constructions par composant.



Les différences d'amortissement entre les amortissements calculés sur les durées d'usage et les amortissements calculés sur les durées d'utilisation font l'objet d'amortissements dérogatoires enregistrés en charges exceptionnelles et au passif du bilan en provisions réglementées.

### 2.3.Cessions d'immobilisations

Les plus ou moins-values résultant des cessions d'immobilisations corporelles sont enregistrées dans le résultat d'exploitation.

### 2.4.Participations et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 2.5.Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient ou au prix du marché si ce dernier lui est inférieur. Le cas échéant, une provision pour dépréciation des stocks est égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation.

### 2.6.Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable. Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme dans la méthode de l'avancement, le poste créances inclut notamment :

- Le poste clients correspond à des situations émises au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou prestations,
- les facturations à établir correspondant aux travaux mérités qui n'ont pu, pour des raisons de décalage temporaire, être facturés ou acceptés par le maître d'ouvrage.

### 2.7.Autres Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

### 2.8.Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La contrepartie des dettes et créances ainsi évaluées figure en écarts de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision.

### 2.9.Sociétés en participation (SEP)

Les résultats des sociétés en participation sont comptabilisés dans la « part revenant à notre société, que celle-ci ait ou non participé à des opérations faites en commun » pour la part revenant à notre société, que celle-ci ait ou non participé à des opérations faites en commun.



## 2.10. Prise en compte des résultats de chantier

La société comptabilise les produits et les charges relatifs aux contrats de construction selon la méthode de l'avancement qui est généralement déterminée sur la base d'un avancement physique ou d'un avancement par les coûts.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision est comptabilisée indépendamment de l'avancement du chantier, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

Les paiements partiels reçus dans le cadre des contrats de construction, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés au passif du bilan en avances et acomptes reçus.

Le chiffre d'affaires déterminé selon la méthode de l'avancement repose sur l'estimation des coûts à terminaison d'un contrat. Cette estimation est susceptible d'être modifiée lors des périodes ultérieures et d'entraîner des ajustements de chiffre d'affaires et éventuellement des provisions pour pertes à terminaison.

## 2.10. Indemnités de fin de carrière

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite sont couvertes par une provision pour risques et charges.

Le montant provisionné est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel ainsi que de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite.

## 3. AUTRES INFORMATIONS

### 3.1. Chiffre d'affaires économique

	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2023
Chiffre d'affaires comptes sociaux	146 837 893 €	173 281 280 €
Chiffre d'affaires complémentaire lié aux SEP	21 595 583 €	32 613 447 €
Total chiffre d'affaires économique	168 433 476 €	205 894 737 €

Le chiffre d'affaires économique correspond :

- au chiffre d'affaires réalisé directement par la société,
- à la quote-part de chiffre d'affaires réalisé par la société dans les SEP, minoré des énergies facturées aux SEP.

### 3.2. Intégration fiscale

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, notre société est intégrée fiscalement au groupe fiscal constitué par notre société mère, la société NGF, SAS au capital de 37 379 760 €, Parc d'activités de Laurade, 13103 Saint Etienne du Grès, inscrite au RCS de Tarascon sous le numéro 504 124 801.

En application des articles 223A et 223T, et suivants du Code Général des Impôts, elle s'est constituée seule redevable de l'impôt des sociétés du par le groupe, et ce jusqu'à dénonciation de la société mère ou par la société filiale.



### 3.3. Comptes consolidés

Les comptes de notre société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

**NGE**

SAS au capital de 37 379 760 €

Parc d'activités de Laurade

13103 Saint Etienne du Grès

RCS Tarascon 504 124 801

### 3.4. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires hors taxes des commissaires aux comptes pour la certification et examen des comptes individuels et consolidés sont listés ci-dessous :

	<b>2022</b>	<b>2023</b>
MICHEL GALAINE	46 882,26 €	46 882,26 €
TALENZ ARES AUDIT	67 673,34 €	68 944,50 €



**EHTP**  
**Société par actions simplifiée au capital de 2 900 000 euros**  
**Siège social : Parc d'Activités de Laurade, 13103 ST ETIENNE DU GRES**  
**439 987 405 RCS TARASCON**

**DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES**  
**DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 13 JUIN 2024**

**DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT**  
**de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

**DEUXIEME DECISION**

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à :

- Bénéfice de l'exercice .....	5 079 869,60 euros
- Report à nouveau, soit .....	<u>5 973 000,02 euros</u>
Total .....	11 052 869,62 euros

Ainsi qu'il suit :

- A titre de dividendes à l'Associée unique .....	5 000 000,00 euros
Soit 50,00 euros par action	
- Le solde, soit .....	6 052 869,62 euros
Au compte Report à nouveau qui s'élève ainsi à	6 052 869,62 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 5 000 000,00 d'euros, soit la totalité des dividendes distribués à une personne morale.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 12 338 343,24 euros.

Conformément à la loi, l'Associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Au cours de l'exercice 2023 et au titre de l'exercice 2022	Au cours de l'exercice 2022 et au titre de l'exercice 2021	Au cours de l'exercice 2021 et au titre de l'exercice 2020
<p><u>1/ distribution globale :</u> 10 000 000 euros soit 100,00 euros par action.</p> <p><u>2/ dividendes distribués n'ouvrant pas droit à l'abattement :</u> Montant 10 000 000 euros soit 100,00 euros par action détenue par une personne morale</p>	<p><u>1/ distribution globale :</u> 230 000 000 euros soit 2 300,00 euros par action, (dont ratification d'un acompte sur dividendes de 150 000 000 déjà versé au 30/09/2021).</p> <p><u>2/ dividendes distribués n'ouvrant pas droit à l'abattement :</u> Montant 230 000 000 euros soit 2 300,00 euros par action détenue par une personne morale</p>	<p><u>1/ distribution globale :</u> 5 000 000 euros soit 50,00 euros par action.</p> <p><u>2/ dividendes distribués n'ouvrant pas droit à l'abattement :</u> Montant 5 000 000 euros soit 50,00 euros par action détenue par une personne morale</p>
<p>Décision de distribution</p>		
<p>AGOA du 20 juin 2023</p>	<p>AGOA du 27 juin 2022</p>	<p>AGOA du 23 juin 2021</p>

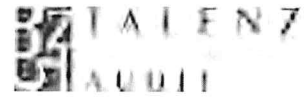
Copie certifiée conforme  
Le Président  
Stéphane PEREZ-MORILLAS





**Michel GALAINE**

Commissaire aux Comptes titulaire  
770 rue Alfred Nobel-"Synergie"le millénaire  
34000 MONTPELLIER



**TALENZ ARES AUDIT**

Commissaire aux Comptes titulaire  
26, boulevard Saint Roch BP 278  
84011 AVIGNON CEDEX 1

## **ENTREPRISE HYDRAULIQUE ET TRAVAUX PUBLICS**

---

SAS au capital de 2 900 000 €  
Siège social : Parc d'Activités de Laurade  
13103 ST ETIENNE DU GRES  
RCS AVIGNON 439 987 405

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Associée unique,

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENTREPRISE HYDRAULIQUE ET TRAVAUX PUBLICS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « 2.10 Prise en compte des résultats de chantier » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose que la méthode utilisée de comptabilisation des produits et charges relatifs aux contrats de construction est la méthode de l'avancement. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations et des hypothèses concourant à la reconnaissance du chiffre d'affaires, telles que décrites dans l'annexe.

### **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société EHTP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier et Avignon, le 27 mai 2024.

Les Commissaires aux Comptes

**Michel GALAINE**



Commissaire aux Comptes

**Loïc TATIBOUET**



Loïc TATIBOUET  
Commissaire aux Comptes  
Représentant la société

**EHTP**

**Parc d'Activités de Laurade  
13103 SAINT-ETIENNE-DU-GRES**

*Comptes annuels au 31/12/2023*

---



# Comptes annuels



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	46 278	46 278		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo- incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	317 603		317 603	274 733
Constructions	190 064	178 140	11 924	15 254
Installations techniques, matériel, outillage	17 781 842	11 061 281	6 720 561	6 737 097
Autres immobilisations corporelles	8 812 954	4 407 223	4 405 731	1 327 891
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 641 100		1 641 100	1 641 100
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 260		5 260	5 260
Prêts				
Autres immobilisations financières	82 222		82 222	98 977
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>28 877 323</b>	<b>15 692 922</b>	<b>13 184 401</b>	<b>10 100 312</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	1 213 708		1 213 708	856 797
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 531		1 531	
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	47 897 127		47 897 127	46 077 662
Autres créances	51 634 498		51 634 498	54 144 839
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres : )				
Disponibilités	3 147 516		3 147 516	5 926 267
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	26 703		26 703	32 430
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>103 921 084</b>		<b>103 921 084</b>	<b>107 037 993</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>132 798 406</b>	<b>15 692 922</b>	<b>117 105 484</b>	<b>117 138 305</b>



Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel ( dont versé : 2 900 000 )	2 900 000	2 900 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Excès de réévaluation ( dont déductif équivalence : )		
Réserve légale	290 000	290 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (10%) c/c Tronq fluctuation cours		
Autres réserves (dont actif œuvres originales artistes		
Report à nouveau	5 973 000	11 959 580
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>5 079 870</b>	<b>4 013 420</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 095 474	2 779 623
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>17 338 343</b>	<b>21 942 623</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	3 298 000	3 638 500
Provisions pour charges	1 383 786	1 386 631
<b>PROVISIONS</b>	<b>4 681 786</b>	<b>5 025 131</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 933 919	3 813 831
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	17 368 123	14 584 822
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 165 846	1 790 932
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 703 435	39 985 248
Dettes fiscales et sociales	14 324 792	11 695 228
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	545 814	507 174
Autres dettes	10 043 426	17 793 315
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>95 085 355</b>	<b>90 170 551</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>117 105 484</b>	<b>117 138 305</b>



Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	173 281 290		173 281 290	146 837 893
Production vendue de services				
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>173 281 290</b>		<b>173 281 290</b>	<b>146 837 893</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 412 805	1 604 447
Autres produits			18 341 158	17 915 485
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>194 035 253</b>	<b>166 357 824</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			140	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			32 160 349	22 052 912
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-356 911	-320 568
Autres achats et charges externes			106 838 743	97 622 065
Impôts, taxes et versements assimilés			1 192 457	1 390 783
Salaires et traitements			26 213 879	23 222 855
Charges sociales			15 140 489	12 647 225
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			1 819 260	1 494 772
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			1 045 000	
Autres charges			1 457 211	85 304
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>185 510 617</b>	<b>158 195 349</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>8 524 636</b>	<b>8 162 476</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée			3 234 538	4 805 210
Perte supportée ou bénéfice transféré			5 210 157	7 982 717
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			613 440	232 240
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				19
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>613 440</b>	<b>232 259</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés			96 858	28 789
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>96 858</b>	<b>28 789</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>516 582</b>	<b>203 471</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>7 065 599</b>	<b>5 188 439</b>



Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	450 288	139 277
Produits exceptionnels sur opérations en capital		309 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	472 689	476 784
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>922 977</b>	<b>925 061</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	82 087	1 856
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		141 360
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	788 539	587 115
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>870 626</b>	<b>730 331</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>52 351</b>	<b>194 730</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	386 823	313 814
Impôts sur les bénéfices	1 651 257	1 055 935
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>198 806 209</b>	<b>172 320 354</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>193 726 339</b>	<b>168 306 934</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>5 079 870</b>	<b>4 013 420</b>



# Annexe



## **1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 continue d'affecter les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

## **2. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes au 31 décembre 2023 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n°2014-03 à jour à l'arrêté des comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **2.1. Immobilisations incorporelles**

#### **Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles sont composées notamment de logiciels amortis sur une durée de 1 an.

### **2.2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus ou à leur coût de production.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien :

- Constructions	15 à 35 ans
- Agencements - aménagements	2 à 10 ans
- Matériel TP	1 à 8 ans
- Matériel de transport	2 à 8 ans
- Outillage	2 à 8 ans
- Matériel de bureau	1 à 10 ans

Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable. Le choix de comptabiliser les constructions par composant.



Les différences d'amortissement entre les amortissements calculés sur les durées d'usage et les amortissements calculés sur les durées d'utilisation font l'objet d'amortissements dérogatoires enregistrés en charges exceptionnelles et au passif du bilan en provisions réglementées.

### 2.3.Cessions d'immobilisations

Les plus ou moins-values résultant des cessions d'immobilisations corporelles sont enregistrées dans le résultat d'exploitation.

### 2.4.Participations et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 2.5.Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient ou au prix du marché si ce dernier lui est inférieur. Le cas échéant, une provision pour dépréciation des stocks est égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation.

### 2.6.Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable. Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme dans la méthode de l'avancement, le poste créances inclut notamment :

- Le poste clients correspond à des situations émises au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou prestations,
- les facturations à établir correspondant aux travaux mérités qui n'ont pu, pour des raisons de décalage temporaire, être facturés ou acceptés par le maître d'ouvrage.

### 2.7.Autres Créances

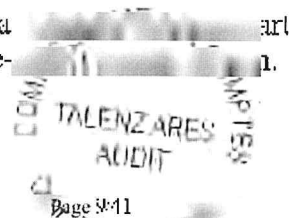
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

### 2.8.Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La contrepartie des dettes et créances ainsi évaluées figure en écarts de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision.

### 2.9.Sociétés en participation (SEP)

Les résultats des sociétés en participation sont comptabilisés dans la « part revenant à notre société, que celle-ci ait ou non participé à l'opération ».



## 2.10. Prise en compte des résultats de chantier

La société comptabilise les produits et les charges relatifs aux contrats de construction selon la méthode de l'avancement qui est généralement déterminée sur la base d'un avancement physique ou d'un avancement par les coûts.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision est comptabilisée indépendamment de l'avancement du chantier, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

Les paiements partiels reçus dans le cadre des contrats de construction, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés au passif du bilan en avances et acomptes reçus.

Le chiffre d'affaires déterminé selon la méthode de l'avancement repose sur l'estimation des coûts à terminaison d'un contrat. Cette estimation est susceptible d'être modifiée lors des périodes ultérieures et d'entraîner des ajustements de chiffre d'affaires et éventuellement des provisions pour pertes à terminaison.

## 2.10. Indemnités de fin de carrière

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite sont couvertes par une provision pour risques et charges.

Le montant provisionné est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel ainsi que de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite.

## 3. AUTRES INFORMATIONS

### 3.1. Chiffre d'affaires économique

	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2023
Chiffre d'affaires comptes sociaux	146 837 893 €	173 281 280 €
Chiffre d'affaires complémentaire lié aux SEP	21 595 583 €	32 613 447 €
Total chiffre d'affaires économique	<b>168 433 476 €</b>	<b>205 894 737 €</b>

Le chiffre d'affaires économique correspond :

- au chiffre d'affaires réalisé directement par la société,
- à la quote-part de chiffre d'affaires réalisé par la société dans les SEP, minoré des énergies facturées aux SEP.

### 3.2. Intégration fiscale

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, notre société est intégrée fiscalement au groupe fiscal constitué par notre société mère, la société NGE, SAS au capital de 37 379 760 €, Parc d'activités de Laurade, 13103 Saint Etienne du Grès, inscrite au RCS de Tarascon sous le numéro 504 124 801.

En application des articles 223A et 223L et suivants du Code Général des Impôts, elle s'est constituée seule redevable de l'impôt des sociétés du par le groupe, et ce jusqu'à dénonciation de la société mère ou par la société filiale.



### 3.3. Comptes consolidés

Les comptes de notre société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

**NGE**

SAS au capital de 37 379 760 €

Parc d'activités de Laurade

13103 Saint Etienne du Grès

RCS Tarascon 504 124 801

### 3.4. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires hors taxes des commissaires aux comptes pour la certification et examen des comptes individuels et consolidés sont listés ci-dessous :

	2022	2023
MICHEL GALAINE	46 882,26 €	46 882,26 €
TALENZARES AUDIT	67 673,34 €	68 944,50 €

